



Yerres, le 9 avril 2021

Objet : compensation financière des activités non pourvues

Chers adhérents,

J'espère que vous allez bien en cette période extrêmement difficile pour tous.

Les professeurs nous ont fait part des craintes de certains d'entre vous quant à la question d'un éventuel remboursement ou d'une compensation financière des activités non pourvues cette année sportive (2020-2021).

Pour rappel, la somme que vous avez versée lors de votre inscription se décompose de la manière suivante :

- La licence (reversée en son intégralité à la fédération d'affiliation et sans aucun pouvoir de notre part),
- L'adhésion au club (pour accéder à nos activités et qui finance les dépenses courantes de notre structure),
- La cotisation (versée intégralement aux professeurs).

Selon la législation, le versement de cette somme d'argent signifie l'adhésion au projet associatif et non une simple « avance » sur des services attendus, il ne s'agit pas d'une prestation de services de l'association. Par conséquent, un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport, mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement de l'association. Lors de la saison 2019-2020, nous vous demandions la plus grande compréhension, la plus grande indulgence, pour ne pas demander de remboursement.

Toutefois, afin de prendre en compte les difficultés de chacun, le comité directeur et les professeurs réfléchissent d'ores et déjà à un geste de notre part, une sorte de compensation pour cette saison (des cours qui n'ont pu avoir lieu) et celle qui s'annonce.

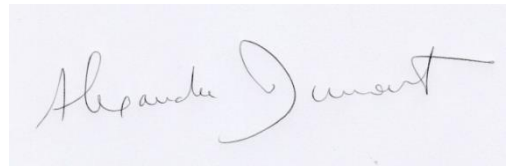
En conséquence, chaque section sera libre de proposer son mode de compensation à savoir :

- Une baisse conséquente du prix lors d'une réinscription pour l'année 2021-2022,
- Un remboursement des semaines non pratiquées (celui-ci ne pourra s'effectuer qu'après demande de la part de l'adhérent auprès de son responsable ou professeur de section pour un règlement après le 1^{er} juillet prochain),
- Une augmentation des plages de cours tout au long de l'année 2021-2022,
- La participation à des stages gratuits.

Nous comptons sur votre soutien.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Fidèlement,

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature reads "Alexandre Dumont" in a cursive script.

Alexandre DUMONT
Président du Club Yerrois
d'Arts martiaux